

Liste des documents à joindre à une demande relative à une licence de systèmes de loterie

Documents relatifs au demandeur				
Si le demandeur n'a pas de numéro d'entreprise du Québec (NEQ), fournir une copie d'un document attestant son existence (ex. : contrat d'association).				
Résolution désignant le représentant				
Contrat signé avec le conseil de foire ou d'exposition, si la demande est faite par un exploitant d'une concession louée				
Documents relatifs à l'objet de la demande				
Documents relatifs aux systèmes de loterie	Tirage	Loterie instantanée	Casino-bénéfice	Roue de fortune
<i>Demande de licence de systèmes de loterie</i> (RACJ-4200)	X	X	X	X
<i>Annexe A - Renseignements sur les activités de tirage</i> (RACJ-4210)	X			
<i>Annexe B - Renseignements sur les activités de loterie instantanée</i> (RACJ-4220)		X		
<i>Annexe C - Renseignements sur les activités de casino-bénéfice</i> (RACJ-4230)			X	
<i>Annexe D - Renseignements sur les activités de roue de fortune</i> (RACJ-4240)				X
<i>Annexe E - Description des projets menés à des fins charitables</i> (pour l'organisme de charité ou religieux) (RACJ-4250)	X	X	X	
<i>Annexe F - Frais d'étude et droits payables</i> (RACJ-4260)	X	X	X	X
Règles de participation et de fonctionnement	X	X	X	X
Copie de tous les contrats liés à la tenue du casino-bénéfice			X	
Lettre de garantie ou caution	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande

Document relatif au système électronique d'un fournisseur	Tirage	Loterie instantanée	Casino-bénéfice	Roue de fortune
Contrat conclu avec le fournisseur	X			
Documents relatifs au système électronique mis sur pied par l'organisme	Tirage	Loterie instantanée	Casino-bénéfice	Roue de fortune
Descriptif du système électronique incluant ses fonctionnalités et chaque composante critique	X			
Signatures numériques des composantes critiques du système électronique ainsi que celle spécifique au générateur de nombres aléatoires	X			
Certification ou un rapport d'expert, obtenu d'un laboratoire indépendant (attestant que le système électronique est conforme aux normes reconnues dans le domaine, telles que les normes GLI-27 ou GLI-31 ou celles de la suite ISO/IEC 27000, et qu'il respecte les exigences prévues dans les <i>Règles sur les systèmes de loterie</i>)	X			
Attestation du laboratoire (attestant que celui-ci possède les caractéristiques requises, prévues dans les <i>Règles sur les systèmes de loterie</i> , pour effectuer l'expertise ou la certification)	X			

Liste des documents à fournir après la délivrance de la licence

Documents	Tirage	Loterie instantanée	Casino-bénéfice	Roue de fortune
Spécimen du billet (billet régulier) requis dans les 30 jours de la date de la délivrance de la licence	X			
Spécimen de la carte de loterie instantanée requis dans les 30 jours de la date de la délivrance de la licence		X		
Rapport des bénéfices bruts et des bénéfices nets requis au plus tard 60 jours après la date d'expiration de la licence	X	X	X	
Rapport trimestriel des droits payables pour un tirage à lot progressif (tous les 3 mois à compter de la date du premier tirage)	tirage à lot progressif seulement			
Grille de calcul pour le réajustement des droits payables	à l'exception du tirage à lot progressif			
Démonstration que les profits réalisés ont été utilisés aux fins charitables ou religieuses pour lesquelles la licence a été délivrée	sur demande	sur demande	sur demande	